

Proposition d'un monument commémoratif



Rafle des Juifs du 3 septembre 1942, quartier des Marolles, Bruxelles

Destinataires : Ce projet sera présenté lors de la rencontre du 13 avril 2026 par Richard Kalisz, initiateur et metteur en scène du projet, accompagné de Luc Dardenne et Sam Touzani, afin d'en exposer l'esprit et les modalités de mobilisation.

Avec également la participation du Centre Bruegel de la rue des Renards.

Projet et scénographie : Richard Kalisz

Concepteur : Richard Kenigsman

Architecte : Georges Hirsh

Date de la cérémonie d'hommage : 3 septembre 2026

Contexte et objectif

À l'occasion de la commémoration de la rafle des Juifs survenue le 3 septembre 1942 dans le quartier des Marolles à Bruxelles, nous proposons l'installation d'un monument mémoriel à l'entrée de la rue des Tanneurs. Ce projet, conçu par Richard Richard Kenigsman en collaboration avec l'architecte Georges Hirsh, vise à honorer la mémoire des victimes, à préserver l'histoire de cet événement tragique et à sensibiliser les générations actuelles et futures aux valeurs de tolérance et de justice.

Description du monument

Le monument prend la forme d'un cube de taille humaine (180 cm) , légèrement incliné et partiellement enfoncé dans un sol pavé , symbolisant à la fois l'ancrage dans la mémoire collective et la rupture causée par les événements de 1942. Construit en béton, il s'inspire des « pavés de mémoire » conçus par l'artiste berlinois Gunter Demnig et renforce son lien dans le quartier des Marolles avec l'histoire locale.

Matériaux et design

Quatre faces du cube sont gravées de lettres hébraïques, rendant hommage à l'héritage culturel juif.

La face frontale recouverte d'une plaque en laiton poli porte une inscription bilingue :

Le 3 septembre 1942 a eu lieu la rafle des Juifs dans le quartier des Marolles à Bruxelles.

1942

Op 3 september 1942 vond in de Brusselse wijk De Marollen een razzia op Joden plaats.

Une fissure traversante, intégrée au cube et éclairée de l'intérieure symbolise la fracture historique et humaine causée par la Shoah, brisant l'apparente perfection de la forme géométrique.

Emplacement

Le monument est posé sur un pavement à l'entrée de la rue des Tanneurs, un lieu emblématique du quartier, garantissant une intégration harmonieuse dans l'espace public tout en assurant une visibilité optimale.

Valeur symbolique et impact

Ce monument se veut un lieu de recueillement, de réflexion et d'éducation. Son design sobre mais puissant incarne la mémoire des victimes tout en rappelant l'importance de lutter contre l'intolérance. En s'inscrivant dans la continuité des pavés de mémoire, il renforce le récit historique du quartier et invite à une prise de conscience collective.

Conclusion

Nous soumettons ce projet à votre approbation, convaincus qu'il contribuera à préserver la mémoire de la rafle du 3 septembre 1942 tout en enrichissant l'espace public bruxellois. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour organiser une présentation détaillée du projet.